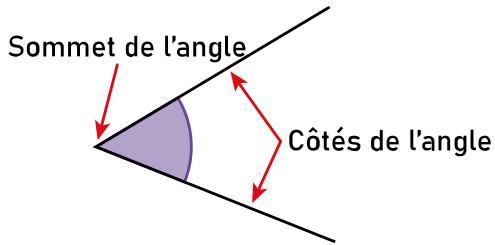


Chapitre 7

Partie 1 - Les angles

I – Angles :

Un **angle** est une partie du plan limitée par deux demi-droites de même origine. Pour mesurer un angle, on utilise le **degré** comme unité. Il se note avec le symbole « ° ».



Remarque :

- Pour mesurer un angle, on utilise un rapporteur.

II – Notation :

Il existe deux notations d'angle en fonction de la partie du plan que l'on souhaite nommer.

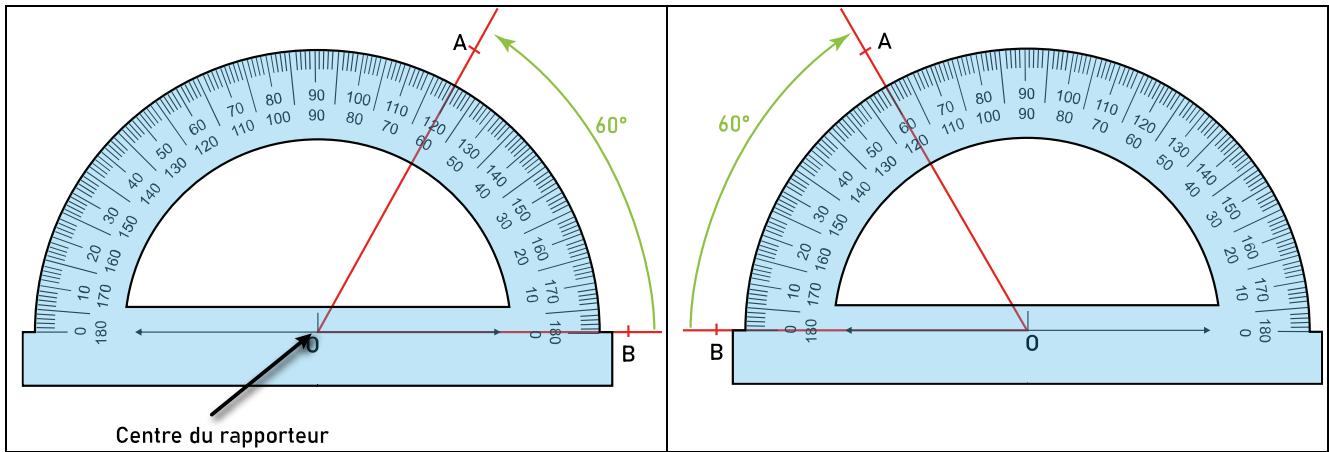
Angle inférieur à 180°	Angle supérieur à 180°
 The diagram shows an angle with vertex O. One ray extends upwards and to the left, labeled M, and another ray extends downwards and to the right, labeled N. The angle between them is shaded yellow. The angle is acute, less than 90 degrees.	 The diagram shows an angle with vertex O. One ray extends upwards and to the left, labeled M, and another ray extends downwards and to the right, labeled N. The angle between them is shaded purple. The angle is reflex, greater than 180 degrees.
\widehat{MON}	\widehat{MON}

III – Mesure et construction :

Pour mesurer un angle, on utilise le **degré** comme unité. Il se note avec le symbole « ° ».

1) Mesure d'un angle :

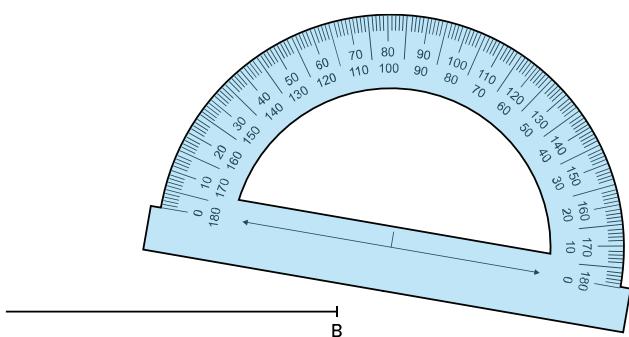
Lorsque l'on souhaite mesurer un angle, on place le centre du rapporteur sur le sommet de l'angle ; On aligne l'un des 0° avec l'un des côtés de l'angle et on mesure à partir de la position de la seconde demi-droite.



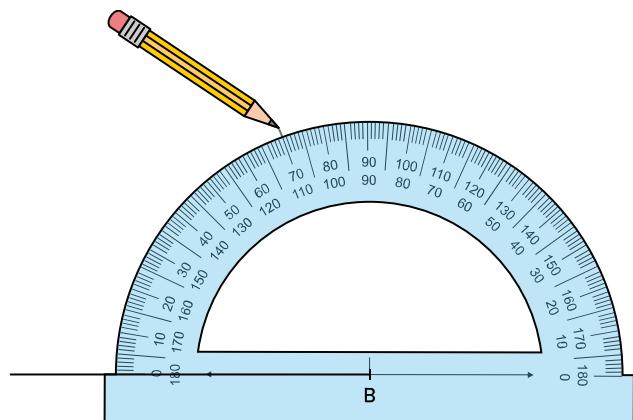
En fonction du 0° choisi, la mesure de l'angle se mesure avec les graduations à l'intérieur ou à l'extérieur du rapporteur.

2) Construction d'un angle :

1. On place le rapporteur sur le sommet.



2. On aligne le rapporteur avec la demi-droite et on mesure 70° à partir du 0° aligné avec la demi-droite.



3. On trace la demi droite.

